

GIE NDIAKHERE

ETUDE DU MARCHÉ DES
CEREALES
TRANSFORMEES

COUSCOUS – SANKAL – ARRAW-TIACKRY

AOUT 2005

ETUDE DE MARCHE DES CEREALES **TRANSFORMEES**

SOMMAIRE

I APERÇU DU SECTEUR

1.1 Analyse du système céréalier du Sénégal

1.2 Analyse des programmes nationaux de transformation des céréales

1.3 Le secteur de la transformation des céréales locales

1.3.1 Le secteur artisanal

1.3.2 Le secteur semi industriel

1.3.3 le secteur industriel

II LA DEMANDE

2.1 Au niveau national

2.1.1 Marché assuré par les projets de nutrition : une sécurité toute relative

2.1.2 Vente en grandes surfaces, épiceries

2.1.3 Le circuit des boutiques et " dynamiques " de quartiers

2.1.4 Le circuit des grossistes qui alimentent les boutiques de quartiers

2.2 Au niveau sous régional et international

2.3. Au niveau local à Saint Louis

III L'OFFRE

3.1 L'offre Nationale

3.2 L'offre Internationale

I APERÇU DU SECTEUR

1.1 Analyse du système céréalier du Sénégal

La production totale de céréale se situe entre 800 000 et 1 000 000 tonnes par an dont 80 % constitués par le mil. Elle varie de façon considérable en fonction de la pluviométrie. Les principales zones de production de céréales sont :

Production	Zone de production
mil	bassin arachidier (centre du pays) la région de Tambacounda
sorgho	l'est du Bassin arachidier, la région de Kolda au Sud, la Vallée du Fleuve Sénégal pour le sorgho de décrue
maïs	Le Sénégal oriental, la Casamance au Sud et le sine Saloum au dessus de la gambie.
riz	riz pluvial et de nappe en Casamance, riz irrigué dans la vallée du Fleuve Sénégal
fonio	faible production dans la zone de Tambacounda et de Kolda au sud du pays

Les céréales restent des cultures vivrières (sauf le riz irrigué). Les cultures hivernales sont pratiquées entre Mai- Juin et Octobre. Le Sénégal qui reste déficitaire en céréales tend vers l'importation massive de riz et de blé. Il voit ainsi son secteur agricole se caractériser par un taux d'autosuffisance alimentaire en baisse de 138 % en 1961-63 à 79 % en 1988-90, avec un taux de couverture de l'ordre de 55 % pour les céréales. L'analyse qui en résulte révèle que les causes proviennent :

- du niveau d'emploi des intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires)
- d'une vulgarisation agricole restreinte qui ne favorise pas l'évolution du secteur céréalier.
- du caractère pénible des travaux post agricoles (battage du mil ...)
- du faible taux de productivité et la dégradation de l'environnement agro écologique (chute de la fertilité des sols) aggravé par l'accumulation des années de sécheresse.
- des problèmes de financement des besoins des producteurs

La culture du mil reste très traditionnelle avec des rendements dans l'ensemble très bas (550 à 650 Kg/ha). Les paysans utilisent peu les semences sélectionnées dont la disponibilité reste d'ailleurs très faible.

La production de maïs reste faible malgré des efforts consentis par la recherche. Cultivé généralement en hivernage, les rendements du maïs sont aléatoires. Par conséquent il devient difficile de concevoir un itinéraire technique intensif avec l'utilisation d'engrais et de pesticides. Si les potentialités agronomiques des variétés sélectionnées dépassent les 3 tonnes /hectares, le rendement moyen au Sénégal n'est guère supérieur à 1t/ha. Les superficies ont fortement augmenté ces dernières années mais la production reste très insuffisante par rapport à la demande des importations est de l'ordre de 30 000 tonnes/an.

1.2 Analyse des programmes nationaux de transformation des céréales

Depuis plusieurs années la valorisation des céréales locales est au centre des préoccupations des pouvoirs publics et des organisations internationales d'appui au développement (programme PROCELOS et PPCL). Les recherches effectuées sur l'amélioration des espèces, le développement de nouveaux procédés et la mécanisation des équipements de transformation, ont permis de classer le secteur des céréales locales comme base du développement alimentaire. Ce nouveau comportement des Sénégalais vis à vis des céréales locales ne cesse de s'élargir grâce à la stratégie de communication mise en place par l'Union Européenne qui appuie la filière dans ses nombreux programmes (GRET, PPCL). Contrairement à d'autres filières telles l'horticulture, la filière céréales est peu structurée. S'agissant d'une culture avant tout vivrière, les producteurs de mil n'ont pas senti la nécessité de se regrouper. Leurs revendications portent plutôt sur les prix de l'arachide ou du coton. Ainsi, il n'existe pas en amont de véritables interlocuteurs même si les associations et groupements de producteurs agricoles et les représentants des banques céréalières villageoises (BCV) peuvent dans certains cas jouer occasionnellement ce rôle. La situation est un peu différente dans la filière riz où le désengagement de l'Etat, autrefois très présent, est beaucoup plus récent et où une partie des producteurs (notamment dans la zone du delta du Sénégal) font de cette culture une source de revenus.

Au niveau des transformateurs, il existe un GIE des transformateurs de céréales (TCL) qui regroupe environ une vingtaine de petites unités de Dakar et Thiès. Leur rôle demeure encore faible dans une filière dominée par le secteur artisanal. Les transformatrices se retrouvent et s'associent pour certaines actions (par exemple l'approvisionnement) au niveau des

lieux de vente (marché) mais là encore on ne peut pas considérer que ces groupements puissent jouer le rôle de représentation de la profession.

L'Association des restauratrices du Sénégal (AFRES) regroupe des restaurateurs qui affichent une volonté de promotion des produits locaux. Relativement jeune l'AFRES intervient faiblement dans la promotion des céréales locales. Cette situation s'observe également au niveau de la commercialisation où il n'existe pas de structures professionnelles spécifiques. Enfin au niveau de la consommation, les 3 associations reconnues au Sénégal ne s'intéressent que très peu aux produits locaux. Il existe assez peu de structures publiques ou privées qui interviennent spécifiquement sur la filière céréales au Sénégal. Nous ne citerons donc que celles dont les actions nous semblent les plus significatives.

- Programme GRET/ENDA « Valorisation des Produits Locaux » et Programme Promotion des céréales locales (PPCL)

Le GRET et ENDA se sont associés en 1989 pour mettre en place un programme d'appui aux petites activités de transformation des produits locaux. En 1993/94, une collaboration avec le Fonds commun de Contre partie de l'Aide Alimentaire (FCCAA) a permis d'élaborer un diagnostic de la transformation des céréales locales au Sénégal et par la suite la mise en œuvre d'un programme test d'un an d'appui à ce secteur. En 1996 suite à la disparition du FCCAA, l'unité de Sécurité Alimentaire de l'Union Européenne a octroyé un financement de 325 millions CFA pour poursuivre et développer les activités. Ce programme comprend 3 principaux volets : l'appui/conseil aux entrepreneurs (industriels, semi industriels et artisanaux), la promotion des céréales, des produits transformés et de leur utilisation et enfin le suivi de la consommation et des marchés.

- SAED (Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal)

La SAED est une société publique dont le siège est à Saint Louis qui jouait un rôle important dans la filière riz local avant la libéralisation (aménagement périmètres, collecte du paddy et transformation). Avec le désengagement de l'Etat, son rôle a évolué vers le conseil et l'appui aux producteurs et riziers ainsi que le suivi du secteur agricole dans la zone. Elle bénéficie de soutien de l'USAID (études), de la FAO (ancien financement dans le cadre du projet post récolte) et actuellement de la coopération française (projet « professionnalisation de l'agriculture et développement rural dans la vallée du Fleuve Sénégal »). Elle est notamment fortement impliquée dans le programme de production de riz

de qualité (respect d'itinéraires techniques, choix des variétés, date de récolte, transformation).

- ISRA (Institut Sénégalais de Recherches Agricoles)

L'ISRA travaille notamment sur la culture du maïs et du riz (recherche sur les variétés, les itinéraires techniques). L'ISRA est également impliqué dans les programmes et projets sur la production de riz de qualité. Pour le mil, ses travaux ont surtout concerné la consommation en milieu rural et les techniques post-récolte (notamment la mouture et le décorticage en collaboration avec le CRDI et un fabricant d'équipements, la SISMAR).

- Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)

Le CSA avait autrefois un rôle important de régulation des marchés céréaliers. Ses missions concernent actuellement essentiellement la gestion de l'aide alimentaire et le suivi des prix. En collaboration avec ENDA, il avait également initié en 1989 un programme d'appui à la création d'unités semi industrielles de transformation des céréales locales.

- Institut de Technologie Alimentaire (ITA)

Organisme de recherche, l'ITA a mené dans les années 80 des recherches notamment sur la transformation du mil et du maïs et la définition de normes. Ses activités sont diversifiées puisqu'il propose des analyses des produits, des formations sur l'utilisation de la farine de céréales locales. Il mène des recherches sur la mécanisation de la production d'arraw (produit roulé) pour lequel il a mis au point et expérimenté dans 5 unités de Dakar une chaîne de production à petite échelle.

- Programme de Promotion des Produits Locaux (PROCELOS)

Le PROCELOS est un programme du CILSS (Comité Inter États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel) qui a comme vocation la diffusion d'information et l'organisation d'échanges et de réflexions entre acteurs des filières agroalimentaires. Le PROCELOS collabore notamment avec le PPCL pour la diffusion de recettes (livret de recettes et démonstrations culinaires).

- Projet d'Appui aux Artisans Métal et Cuir (PAMEC)

Ce projet financé par la Coopération française fournit un appui à des artisans de Dakar, Thiès,

Kaolack et Saint Louis (amélioration des équipements de transformation du riz, et du mil, formation à la fabrication de décortiqueuses à mil,...)

- CNCAS (Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal)

Elle joue toujours un rôle important dans le financement de l'agriculture et dans une moindre mesure dans celui des activités de transformation.

Deux programmes sont terminés depuis quelques mois mais ont également joué un rôle dans le secteur de la transformation des céréales locales. Il s'agit du projet « maïs » **Fac/Sodefitex** qui avait pour objectif l'appui à la production et à la transformation du maïs dans la zone cotonnière et le projet ISCOS/CNTS d'appui à la création de coopératives ouvrières de production de pain à base de céréales locales.

De nombreux ONG et programmes d'appui aux groupements féminins interviennent dans la filière en introduisant en milieu rural des équipements de transformation (batteuses à mil, décortiqueuse, moulins) avec des financements de nombreux bailleurs.

1.3 Le secteur de la transformation des céréales locales

1.3.1 Le secteur artisanal

Le secteur artisanal reste très développé en milieu urbain. Il joue un rôle de premier plan dans la valorisation des céréales locales. Il fournit un service adapté au pouvoir d'achat des populations. On estimait en 1993 à 6000 le nombre de moulins dédiés à la transformation artisanale et pourtant le secteur reste encore peu performant.

1.3.2 Le secteur semi industriel

Le secteur semi industriel présente une capacité de développement particulière. Il se positionne sur des produits de transformation secondaires à plus forte valeur ajoutée comme le Arraw, le Thiacy et le Thiéré. Ce secteur concentre la majorité des unités de transformation du Sénégal. On pourrait citer les sociétés la **VIVRIERE** à Dakar, **UTRAPAL** à Saint Louis etc.

Cet aperçu rapide montre la physionomie de la filière qui est jeune et encore dans l'ensemble peu « efficace ». Une des grandes difficultés est l'hétérogénéité des entreprises (micro entreprises familiales, artisanales, semi industrielles et industrielles) qui évoluent dans un environnement très différent avec des contraintes, des moyens de production, des besoins d'informations hétérogènes. Ceci constitue un frein pour l'organisation de

la filière qui a été souvent impulsée de l'extérieur sans toujours une réelle motivation à la base. Les petites entreprises (ou entreprises semi industrielles) agroalimentaires ont d'ailleurs engagé une réflexion sur la création d'une association professionnelle qui leur donnerait les moyens de défendre leurs intérêts.

1.3.3 le secteur industriel

Les « Moulins SENTENAC » est la seule unité industrielle qui aujourd'hui valorise les céréales locales en "sougouf et sankal" de mil.

Le secteur représente un potentiel de production de 6000 tonnes/an. Les Moulins SENTENAC parviennent difficilement à développer leur marché (environ 2500 tonnes/an de céréales transformées) à cause des problèmes d'approvisionnement.

II LA DEMANDE

2.1 Au niveau national

Au Sénégal et dans la sous région, la majeure partie des repas est à base de céréales. Les données de la FAO STAT sur le régime alimentaire au Sénégal montrent que les céréales apportent plus de 70 % des calories et des protéines.

Le Sénégal avec un taux d'autosuffisance alimentaire moyen de 60%, est actuellement contraint d'importer une grande partie des produits céréaliers. En 1999/2000 le riz et le blé représentaient le 1/3 des importations soit 600 000 tonnes pour le riz et 200 000 tonnes pour le blé. Le déficit vivrier est en grande partie lié aux modes de consommation en milieu urbain où la consommation des produits importés est particulièrement élevée. L'évolution des mentalités due à la dévaluation du FCFA, montre que les ménages s'orientent de plus en plus vers les céréales locales disponibles à des prix abordables et en qualité. Le problème du prix et de la disponibilité tendent à faire des céréales locales (le mil en particulier) un produit occasionnel consommé lorsque le prix est bas. Cependant, au regard des contraintes de temps et de pénibilité auxquelles sont confrontées les ménagères dans la préparation, aussi en référence au différentiel de prix (mil / riz) favorable aux céréales locales depuis le changement de parité en 1994, on peut estimer le marché des céréales locales transformées à plus de 10% des dépenses totales, soit plus de 4854 tonnes.

(Source: Population du Sénégal 1998-2015 (DPS/MEF).

A Dakar et dans quelques villes secondaires (situées notamment dans les zones déficitaires en céréales), il existe une demande plus diversifiée : céréales décortiquées et produits artisanaux humides, de faible durée de conservation (farine, couscous) qui représentent environ 90 % du marché à Dakar, produits secs en sachets (farine, semoule de mil et plus rarement de maïs, brisures de maïs, produits roulés dont le couscous une demande faible, farines infantiles, biscuits). Ces produits proposés par des unités industrielles et semi industrielles représentent actuellement environ 10 % du marché (équivalent d'environ 5 000 T de céréales brutes par an). Il est important de noter que le marché des produits secs en sachet est peu segmenté. En effet ces produits consommés par les 2/3 des ménages ne représentent que 10 % du marché en volume. Les ménages toutes catégories confondues, avec bien sûr une plus forte proportion dans les ménages aisés), consomment ces produits parallèlement à la consommation de produits artisanaux ou de céréales décortiquées, moulues dans les ateliers de quartiers et transformées ensuite par un

membre de la famille Le mil demeure la principale céréale transformée par les petites unités semi industrielles (80 à 85 % des produits en 98) avec cependant un accroissement important de la part du maïs qui était de l'ordre de 5 % en 97 et atteint 15 à 20 % en 98 en raison notamment de l'apparition de biscuits produits par de petites unités. Le produit leader est le sankhal (semoule) consommé le soir le plus souvent sous forme de bouillie (environ 40 % du marché). Viennent ensuite la farine (notamment la farine boulangère) qui représente 20 à 30 % du marché et les produits roulés (araw ; couscous) dont la part dans les ventes totales du secteur semi industriel est de 15 à 20 %. La consommation de céréales sous forme de pain à base de farine, de céréales n'est pas non plus négligeable et correspond à 18 % (au moment du ramadan) à 8 % en période d'hivernage du marché. Ce marché correspond à Dakar à consommation de céréales brutes estimée à environ 6 000 T/an. Depuis 1 an, une biscuiterie industrielle propose également des biscuits à base de mil (ventes moyennes de 30 tonnes /mois) soit une consommation moyenne annuelle de 120 tonnes de farine de mil (200 T de céréales brutes) par an.

2.1.1 Marché assuré par les projets de nutrition : une sécurité toute relative

C'est un marché qui travaille avec les projets nutritionnels en contrat de production avec le Programme de nutrition communautaire (PNC - Pam et Banque mondiale). Les unités produisent l'aliment selon un procédé imposé en assurant l'achat des autres matières premières (mil, niébé et arachide). Le paiement s'effectue après analyse et vérification des normes microbiologiques et physico-chimiques très strictes. Les produits sont emballés dans des sacs en polypropylène tissé. Les marges sont relativement faibles mais les quantités (20 à 40 tonnes/mois par unité) assurent un revenu intéressant.

2.1.2 Vente en grandes surfaces, épiceries

Le marché des grandes surfaces telles que les supermarchés, les grandes épiceries, certains magasins " leader price ", et les hôpitaux constituent un créneau de distribution non négligeable. Ce circuit utilisé pour la distribution permet d'atteindre un marché plus large et plus solvable et donne au produit une image positive de sérieux et de qualité. D'autre part, les conditions de paiement, avec des délais pouvant atteindre soixante jours supposent l'essentiel d'une bonne trésorerie, ce qui n'est pas toujours le cas des petites entreprises qui ont des difficultés à obtenir des crédits. Les unités qui optent pour ces circuits ont souvent des difficultés à renouveler leurs stocks et à assurer une présence régulière du produit sur le marché, d'où un risque pour fidéliser la clientèle.

2.1.3 Le circuit des boutiques et " dynamiques " de quartiers

Ce choix semble plus approprié pour les petites unités. Certaines unités s'appuient sur les organisations de quartiers, les groupements de femmes notamment, pour promouvoir leurs produits. Ce choix de circuit de distribution présente cependant des contraintes : de nombreux déplacements pour assurer le suivi des actions et l'approvisionnement des groupements et boutiques dans tout Saint Louis et le reste du Sénégal.

2.1.4 Le circuit des grossistes qui alimentent les boutiques de quartiers

Ce circuit est globalement utilisé par toutes les unités. Les problèmes de conservation, liés aux techniques de fabrication très artisanales et au conditionnement, entraînent parfois des refus de commercialisation de la part des grossistes (risques de détérioration du produit si le stockage est prolongé). Les entrepreneurs qui veulent accroître leurs parts de marché devront emprunter ce circuit car il permet de toucher une grande quantité de boutiques et donc de consommateurs disséminés dans tout Dakar. Avant de se lancer dans cette phase de croissance, ils devront vérifier qu'ils sont en mesure d'assurer un approvisionnement régulier et que les produits sont suffisamment stables et bien protégés.

L'étude des circuits d'approvisionnement de Dakar (et des villes secondaires) met en évidence l'existence d'un ensemble d'activités artisanales liées à la transformation, la préparation et la distribution des produits alimentaires. Cet artisanat, qui s'est développé spontanément joue un rôle important dans l'alimentation des centres urbains. Au-delà de sa fonction nourricière, ce secteur apparaît comme une source d'activités et de revenus pour une frange importante de la population urbaine paupérisée (particulièrement les femmes). Le système artisanal de prestations de service est représenté par des petites unités privées principalement installées en milieu urbain et péri-urbain (ateliers de mouture avec parfois des prestations de broyage) et par des activités en milieu rural de mouture (moulins communautaires. Ces activités sont le plus souvent exercées par des hommes. Le système artisanal marchand (production et vente de produits transformés) constitué de micro entreprises, le plus souvent féminines, est représenté par des activités traditionnelles en milieu rural et l'artisanat de rue et la petite restauration en milieu urbain. On dispose de quelques informations sur ce secteur grâce à des études récentes mais qui fournissent peu de données quantitatives. On perçoit cependant son importance, notamment à Dakar, comme source de revenus pour des familles défavorisées et comme réponse à une demande essentiellement urbaine de produits frais finis et semi-finis.

En milieu rural ces activités concernent notamment la production du mil en couscous et en sankhal, souvent à proximité des centres urbains... L'artisanat marchand en ville est représenté principalement par des vendeuses de mil décortiqué, de farine, de semoule, de couscous, de beignets de mil, (sources Cécile Broutin – Gret Note sur le secteur agroalimentaire au Sénégal Juillet 2004)

2.2 Au niveau sous régional et international

En Afrique de l'Ouest, le mil, le sorgho, le fonio, et de plus en plus fréquemment le maïs constituent la base de l'alimentation, en association, dans certaines zones, avec des racines et des tubercules. Ces céréales sont consommées sous forme de bouillies, couscous, pâtes, etc. Elles fournissent aux populations l'essentiel de leur ration calorique (65 à 80 % selon les pays). Cultures vivrières, destinées à l'autoconsommation, elles font cependant l'objet d'un commerce de plus en plus important vers les centres urbains (Burkina Faso).

Il est encore faible et difficile à chiffrer. En effet des produits transformés secs (mil, maïs) sont commercialisés dans quelques pays de la sous-région mais surtout en Europe et aux Etats Unis par des commerçantes qui empruntent des circuits « informels » (exportations non déclarées). Ces produits sont destinés au « marché ethnique » celui des africains émigrés. Certains experts pensent également qu'il y aurait un marché sous-régional (Mauritanie, Mali, Guinée, Cote d'ivoire) si les efforts actuels permettent de proposer des produits de qualité.

2.3. Au niveau local à Saint Louis

Le département de Saint Louis compte environ 370.000 habitants répartis comme suit :

- Commune de Saint Louis : 270.000 habitants
- Arrondissement de Rao : 100.000 habitants
- CR Gandou : 70.000 habitants
- CR Mpal : 30.000 habitants

Si l'on applique à cette population la ration nationale de consommation de céréales per capita (3kg)/an, le volume du marché à Saint Louis serait de l'ordre de 1.100 tonnes par an.

Des enquêtes complémentaires pourraient permettre de répartir la couverture du marché par les productions artisanales et domestiques traditionnelles d'une part, par la production semi industrielle d'autre part.

En tout état de cause, le GIE NDIKHERE couvrirait 10% du marché global avec 110 tonnes de production déclarée en 2004 (couscous, sankal, arraw, tiagry).

Au regard des statistiques de distribution NDIKHERE, la structure de la demande se décompose comme suit :

- Couscous : 80% de la demande (880t)
- Sankal 10% (110t)
- Arraw 5% (55t)
- Tiakhry 5% (55t)

III L'OFFRE

3.1 L'offre Nationale

Une vingtaine d'entreprises regroupées au sein du Groupement TCL (transformateurs de céréales locales), ainsi que quelques groupements féminins proposent des produits en sachets (semoule, couscous, arraw... environ 1000 tonnes de produits vendus/an). A côté de ce secteur, le secteur artisanal constitué de très petites entreprises individuelles et de groupements propose des produits prêts à l'emploi mais de faible durée de conservation. Ce secteur joue un rôle important dans l'alimentation des villes. Ce secteur commence à se structurer avec notamment l'APROVAL (association des professionnels de l'alimentation) qui comprend les restauratrices et l'AFRES (Association des femmes restauratrices). En milieu rural le marché des produits transformés est très faible. Les ménagères disposent de la matière première qu'elles transforment elles-mêmes. Dans la plupart des villes secondaires où le pouvoir d'achat est relativement faible, la demande est essentiellement orientée vers des produits bruts ou décortiqués et vers des produits artisanaux (farine, couscous « humides »).

3.2 L'offre Internationale

Les produits céréaliers transformés secs sont véritablement apparus en 1987 sur le marché sénégalais. Il s'agissait alors uniquement de farine et de semoule de mil produits par le secteur industriel et par des petites unités, au moyen de procédés de transformation par voie sèche. Ces petites unités se sont développées et ont mis sur le marché de nouveaux produits plus élaborés et surtout prêts à l'emploi (produits roulés séchés: couscous, arraw, thiacy) qui ont fait leur apparition vers 1990. En fait, il a fallu recréer un "savoir-faire", tant au niveau des entreprises que du réseau de distribution et des consommateurs. Le caractère novateur concerne à la fois les procédés de transformation mécanique, les techniques de production (recours au séchage), le conditionnement (en sachets) et le produit (produit sec auquel ne sont pas habitués les ménagères). L'effort réalisé sur la présentation des produits et la promotion contribuent à changer l'image des céréales locales. Les produits secs, qui sont donc à la fois nouveaux et traditionnels, mettront certainement plusieurs années pour trouver leur véritable place dans les habitudes de consommation de certains ménages, mais le marché commence à être significatif. Les ventes cumulées de ce secteur (produits roulés et autres produits secs, semoule et farine infantile) étaient de 900 tonnes en 1995 et ont atteint environ 1 300 tonnes en 1996, soit une progression annuelle de 45 %. Un marché à l'export se dessine vers les pays voisins (semoule), vers la France et les Etats Unis (produits roulés). Plusieurs unités de fabrication n'ont aucun stock et n'arrivent pas à satisfaire cette demande croissante. Le suivi d'un panel de

consommateurs à Dakar a mis en évidence un taux de pénétration des produits secs en sachets de 50 % fin 1995, et de 67 % fin 1996. Ceci représente le pourcentage des ménages utilisant des produits en sachets (semoule et arraw de mil). Le marché est peu segmenté: les produits sont consommés par différents groupes, avec cependant une plus forte proportion de consommateurs parmi les ménages à revenu moyen et les retraités. La consommation de ces produits reste occasionnelle pour 38 % des consommateurs, le marché potentiel reste donc très large. La réussite de la pénétration de ces produits tient en partie à l'appui du programme de promotion des céréales locales en termes de conseils sur le plan commercial et en marketing fournis aux entrepreneurs par des bureaux d'études spécialisés, et de financement d'une campagne de promotion des produits.